



## une LETTRE pour GRENOBLE

N°18 DU 24 JUILLET 2006

### LETTRE OUVERTE à Monsieur le Député-Maire,

**Les déclarations tapageuses de l'un des conseillers municipaux de votre majorité, accompagnant et amplifiant la décision d'étape rendue par la Cour Administrative d'Appel de Lyon dans le dossier dit Ville de Grenoble/GEG/Elyo, ont retenu notre attention.**

Cet arrêt de la juridiction administrative, intervenu sur un dossier géré dans le cadre des délégations consenties par le Maire de l'époque, ne peut donner lieu à une situation pénalisante pour les contribuables ou usagers grenoblois.

Pour que cette défense des intérêts des contribuables et des usagers soit la plus ferme possible, nous vous demandons de procéder à **la création d'une commission municipale d'enquête sur l'ensemble du périmètre des interventions du groupe Suez (via notamment sa filiale Elyo), sur le territoire de la Ville de Grenoble depuis 1995.**

Cet examen global, serein et technique, devrait permettre de trouver rapidement le socle d'un accord respectueux des intérêts publics comme des intérêts des contribuables et des usagers concernés.

Je conçois que votre position soit délicate.

L'un de vos conseillers municipaux vilipende le groupe Elyo tandis que, dans la plaquette commerciale de cette même société, en mai 2006, un autre membre de votre exécutif municipal, votre adjointe à l'Économie, accepte d'apporter une contribution publicitaire à la promotion de ce groupe en le citant comme un exemple de « performance, compétitivité et adaptabilité ».

N'ayant, pour ce qui me concerne, aucun lien avec ce groupe ni pour aujourd'hui ni pour hier, je puis vous assurer de mon impartialité la plus totale.

À nos yeux, cette commission d'enquête doit être réellement pluraliste, c'est-à-dire composée notamment de représentants des groupes d'élus comme des forces politiques. Elle visera à déterminer les axes pratiques consensuels d'actions.

**Dès à présent, je vous confirme ma participation personnelle.**

C'est un sujet suffisamment important pour qu'il soit traité dans la plus grande transparence devant les Grenoblois.

**Si cette commission travaille à l'écart de tous les excès pouvant naître tant des basses tactiques d'exploitation médiatique que de la promotion commerciale peu déontologique, je suis certain que cette instance sera capable de trouver une ligne directrice saine et juste, respectueuse des contribuables et des usagers.**

Veuillez croire, Monsieur le Député-Maire, à l'assurance de ma haute considération.

**Henri Baile**  
Président de l'association  
Grenoble Avenir Action Projet

**Henri-Baile.com**

POUR PRENDRE CONTACT AVEC HENRI BAILE  
UMP — 9, place Paul Vallier — 38000 GRENOBLE  
Tél. 04 76 54 03 53 - Fax 04 76 42 46 18  
[www.henri-baile.com](http://www.henri-baile.com) [info@henri-baile.com](mailto:info@henri-baile.com)